



L'an deux mille vingt-cinq et 01 AOUT à 18 h,

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe VIDAL, Maire.

Effectif à l'ouverture de la séance :

Présents : Mmes AFFRE, BERLOU, GAIRE, GUARDIA, ROUQUET-TAFANI, TUCA
M. VIDAL, BACCOU, DAMBLEMONT, DUPUY, FERREIRA, GRIVEAU, MARIN,
MARTIN, MONINO, PEGURET, SENAL

Absents -Excusés : Mme BOFFA, Mme SINIBALDI, M. DUFILS, M. SINIBALDI

Procurations : Mme CHAVARDEZ à Mme ROUQUET TAFANI, Mme COUDERC à M. SENAL, Mme FORNEY à M. DUPUY, Mme SOULAGE à Mme BERLOUI, M. GUILLEMET à M. VIDAL, M. LAMIEL à M. BACCOU,

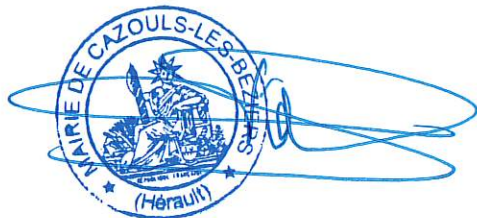
N°	OBJET	VOTE	
		Approuvée	Rejetée
DECISIONS DU MAIRE			
DM 41-2025	Attribution d'une concession funéraire perpétuelle DONAGHI	☒	
DM 42-2025	Attribution d'une concession funéraire perpétuelle SALORT	☒	
DM 43-2025	Marché de location et de maintenance des photocopieurs- SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE	☒	
DELIBERATIONS			
103/2025	Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux de mise en place de conteneurs enterrés sur le parking Mistral et l'Esplanade Gare	☒	
104/2025	Convention de partenariat avec Hérault Sport pour l'organisation de la fête du sport	☒	
105/2025	Composition du Conseil Communautaire de la Communauté de communes la Domitienne. Fixation du nombre et de la répartition des sièges dans le cadre d'un accord local	☒	
106/2025	Approbation de l'adhésion de la Communauté de communes La Domitienne au Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR).	☒	
107/2025	Budget principal – Décision modificative n°2 – Exercice 2025.	☒	
108/2025	Budget annexe restauration scolaire – Décision modificative n°1 – Exercice 2025	☒	
109/2025	Budget annexe Régie municipale d'Electricité – annulation de dette – Exercice 2025	☒	

110/2025	Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention avec la société JC&CO relative à la démolition d'un bâtiment communal situé 6 place Emile Zola.	☒	
111/2025	Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Cazouls-en-Chansons	☒	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00

Le 01 juillet 2025

Le Maire,
Philippe VIDAL



Le Secrétaire de séance,
Bernard MARTIN

